

La Katzette

Chères Katzenthaloises, chers Katzenthalois,



L'automne s'installe doucement dans notre belle commune, enveloppant nos vignes de ses teintes chaudes et annonçant la fin des vendanges. C'est l'occasion de vous présenter notre Katzette automnale pour partager les dernières nouvelles de notre village.

Cet été, nous avons pu compter sur l'engagement de nombreux habitants lors de la Journée Citoyenne, symbole de solidarité et de participation active à la vie de notre village. Petits travaux, nettoyage, entretien des espaces communs : chaque geste compte pour embellir notre cadre de vie.

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour célébrer ensemble notre fête patriotique les 13 et 14 juillet, dans une ambiance conviviale et festive. Son attractivité a rassemblé les Katzenthalois, mais également de nombreux citoyens des villages voisins venus s'émerveiller de notre feu d'artifice en dégustant une flammekueche ! La Fête-Dieu a encore cette année vu nos rues se parer de tapis de fleurs. Le passage du marathon à travers notre village a, une nouvelle fois, été un moment fort : un rendez-vous sportif et festif. Cette année le marathon de Colmar, est l'année de tous les records, il a

permis d'encourager plus de 7000 coureurs qui ont traversé et découvert l'accueil enthousiaste de notre village !!!

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées, en particulier tous les bénévoles des associations locales toujours actives pour organiser, faire vivre ces évènements de réunion et de cohésion de notre communauté.

La pause estivale n'a pas perturbé le rythme prévu des travaux, que ce soit en matière de voirie, d'aménagement urbain ou de bâtiments. La réfection du chemin rural Straengweg va démarrer fin octobre avec deux objectifs principaux : l'amélioration de la voirie pour un accès plus confortable et sécurisé et la gestion des eaux pluviales, afin de limiter l'érosion et les risques d'engorgement en période de fortes pluies.

Je vous laisse revivre toute cette actualité au fil de la lecture de ce nouveau numéro de la KATZETTE, et je vous donne rendez-vous début de l'année 2026 pour évoquer le bilan de nos actions 2025 dans notre commune de KATZENTHAL

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison automnale et de belles fêtes de fin d'année.

Nathalie TANTET-LORANG, Maire de Katzenthal

Sommaire

Mot du Maire	p.1
Travaux	p.2-3
Tour des événements	p.4-6
Dans nos écoles	p.7-8
Histoire	p.9
Informations	p.10
Communauté de communes	p.11
Informations diverses	p.12

Directeur de publication: Nathalie Tantet-Lorang.

Comité de rédaction: Pascal Derais, Marc Heitz, Fabien Hirtz, Isabelle Klee-Couturier, Jonathan Zielinski.

Dominique Perret, Nathalie Tantet-Lorang.

Crédits photos: René Ansel, Marc Heitz, Dominique Perret, Gwenaël Lewis.

Conception et réalisation: Eurhode 68040 Ingersheim





Remplacement des noues de toiture de la Salle communale Saint Nicolas

Les noues de toiture sont des tôles, de zinc dans notre cas, qui assurent l'étanchéité à la jonction de deux pans de toiture formant un angle aigu, par exemple entre le pan de toiture principale et le pan de toiture d'une lucarne.

Celles de la Salle Saint Nicolas dataient de la construction du bâtiment, c'est-à-dire 1956, soit près de 70 ans.

L'usure du temps compromettait désormais leur étanchéité, faisant courir un risque de dégradation du bâtiment, et il était donc devenu nécessaire de les remplacer.

Climatisation de la salle des fêtes et du secrétariat de mairie

La multiplication des épisodes de canicules rend de plus en plus inconfortable l'utilisation des locaux durant ces périodes.

Pour la salle des fêtes, impossibilité, en cas de forte chaleur et de nombre important d'occupants, de maintenir les fenêtres et les issues fermées, condition obligatoire pour la protection acoustique extérieure du voisinage.

Pour le secrétariat de mairie, conditions de travail fortement dégradées dans des locaux exposés plein sud.

Pour ces différentes raisons, nous avons fait installer des systèmes de climatisation dans ces locaux. A noter qu'il s'agit de systèmes réversibles qui en mi-saison peuvent être utilisés en mode chauffage en alternative au chauffage gaz.



Réfection des deux salles d'eau du logement de l'ancien presbytère

Les deux salles d'eau du logement de l'ancien presbytère ; l'une située au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage ; ont fait l'objet d'une rénovation complète. Les sols, les équipements sanitaires et le mobilier ont été entièrement remplacés. Une VMC a été installée, un WC séparé a été créé à l'étage, et la mise en conformité de l'installation électrique a également été réalisée dans le cadre de ce chantier.



Voirie, espaces extérieurs

À l'occasion des travaux de voirie du lotissement Hinterdorfmatten, nous avons fait procéder à une réfection totale de la portion de la rue des Trois-Épis, comprise entre le 132 et 142.

Le terrain que la commune a acquis à l'arrière du lotissement, en zone non constructible, à fin d'entreposage, a été nettoyé, nivelé et le sol a été stabilisé. Cet espace sera clôturé.



Lotissement Hinterdorfmatten

Le lotissement Hinterdorfmatten, dont nous rappelons que le maître d'ouvrage est une association foncière de propriétaires privés, a désormais pris forme avec l'achèvement des travaux lourds de génie civil.

Cet aménagement urbain va contribuer à apporter une nouvelle offre de logements dans notre village.

La commune en a accompagné la réalisation en veillant à ce qu'il préserve le caractère résidentiel, familial, à visage humain de notre village. Les permis d'aménager et le règlement, élaborés et délivrés, dans le respect des documents d'urbanisme existants et des règles de protection ABF liées à la proximité du château du Wineck, sont les garants d'un urbanisme « doux », respectueux de l'environnement qui se développera dans ce secteur. Tous ces documents, permis d'aménager, règlement du lotissement, sont consultables en Mairie.



Journée citoyenne, 5ème édition

Samedi 14 juin, la journée citoyenne a rassemblé 44 habitants du village revêtus du nouveau T-shirt toujours estampillé « Journée citoyenne KATZENTHAL », mais de couleur vert muscat.

Contrairement à l'édition précédente, le beau temps était de la partie. Après le mot d'accueil de Nathalie TANTET-LORANG, maire de KATZENTHAL, saluant et remerciant les anciens et nouveaux participants, Monsieur René ANSEL a pris la photo de groupe devant la mairie.

L'organisation de la journée bien rodée sous la responsabilité de Dominique STOECKLE, deuxième adjointe et de Yann WITZEL, agent communal a permis de mener à bien les différentes tâches :

PEINTURE :

- Marquage au sol au terrain de jeux

ESPACES VERTS :

- Nettoyage des bacs à fleurs
- Tri des bulbes tulipes et autres

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

- Rebouchage des ornières

TRAVAUX DIVERS

- Débroussaillage du sentier « Katzelberg »
- Nettoyage des mousses sur les plaques du Dorfbach et du toit du préau

MISE EN PLACE

- des poubelles de tris : place de l'église, au terrain de jeux et au château

BRICOLAGE

- Fabrication et mise en peinture de décors de tables pour la fête des aînés ainsi que des décorations extérieures.



Une collation, café, croissants, eau pétillante en milieu de matinée et un déjeuner convivial autour de grillades offert par la municipalité ont réuni l'ensemble des participants à l'auberge du Florimont. Ces moments de partage autour d'un repas collectif créent des opportunités de rencontres entre les habitants qui ne se croisent pas habituellement. Anciens du village ou nouveaux arrivés, vous êtes tous bienvenus l'an prochain. Katzenthal est le village de tous.

La journée citoyenne permet la rencontre en toute simplicité entre les habitants, toutes générations confondues. Elle favorise également les liens avec les élus.

Elle permet également par les travaux réalisés d'embellir le cadre de vie, de réaliser des économies notables et un gain de temps. Chaque participant peut y trouver sa place selon ses possibilités et ses compétences. Tous se mettent à la tâche dans la bonne humeur.

C'est une journée ouverte aux habitants, grands, petits, jeunes ou vieux. Et si vous ne pouvez pas tenir la pioche, vous pouvez tenir le pinceau.

Fête Nationale- 14 juillet

Cette année encore, les festivités du 13 juillet avec le traditionnel rassemblement sous les chapiteaux devant l'atelier communal, le feu d'artifice offert par la municipalité et la crémation du bûcher au château ont connu un vif succès.

Dès le matin du 13 juillet, les Amis du Wineck ont érigé un bûcher de près de 30 m³ composé essentiellement de céps de vigne acheminés par une flottille de viticulteurs en tracteurs avec remorques. Pendant ce temps, les membres de l'AF-Katz s'affairaient pour installer tables et bancs, lumières, accessoires de cuisson et frigos.

La soirée a réuni habitants et touristes autour d'un verre de crémant ou de blanc d'Alsace, d'une tarte flambée et de pâtisseries dans une ambiance conviviale. À la nuit tombée, le feu d'artifice et le bûcher ont illuminé le château du Wineck. Pierre LAENGY s'est quant à lui dévoué pour surveiller les braises jusqu'à tard dans la nuit.

La Fête Nationale française commémore la Prise de la Bastille du 14 juillet 1789 et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Elle a été instaurée par la loi du 6 juillet 1880 sous la Troisième République et symbolise la fin de la monarchie absolue et des priviléges, et célèbre l'unité et les valeurs républicaines.

Nathalie TANTET-LORANG, maire de Katzenthal, entourée de ses adjoints, de Alain ECHARD représentant des Anciens Combattants et de Henri HEROLD, porte drapeau a procédé à la lecture du discours officiel puis déposé une gerbe au monument aux Morts. L'ensemble musical du village a contribué à la solennité de la célébration.

Un « vin d'honneur » offert par la municipalité à tous les participants dans la salle communale Saint Nicolas a clos la cérémonie.



La Fête-Dieu à Katzenthal : foi, fleurs et musique au cœur du village

Chaque année, la paroisse Saint Nicolas de Katzenthal célèbre la Fête-Dieu, aussi appelée Fête du Saint-Sacrement, dans une ambiance à la fois spirituelle et conviviale.

Cette fête catholique, instaurée au XIII^e siècle, honore la présence du Christ dans l'Eucharistie et se déroule traditionnellement le jeudi suivant la Sainte Trinité, soit soixante jours après Pâques.

À Katzenthal, cette célébration s'est déroulée le dimanche 22 juin et chez nous, elle prend une dimension toute particulière grâce à une tradition précieuse : la réalisation de magnifiques tapis de fleurs sur le parcours de la procession. Petits et grands s'unissent pour créer ces œuvres éphémères, témoignage de leur foi et de leur attachement aux coutumes locales. Les paroissiens sont à pied d'œuvre dès la veille pour la cueillette et dès poltron minet pour la mise en place des tapis colorés.

Cette année la procession, portée par les fidèles de la paroisse, était accompagnée par la chorale et les musiciens du village épaulés par un musicien d'Ammerschwihr, ils ont apporté une touche solennelle à l'événement. Ce moment fort de l'année tisse un lien entre les générations, rassemble les habitants et perpétue un patrimoine à la fois religieux et culturel.

La Fête-Dieu à Katzenthal, c'est bien plus qu'une tradition : c'est un instant d'unité et de beauté partagée, au cœur même de notre village.

Merci à tous ceux qui font vivre cette belle fête !



« La tournée des terroirs 2025 » à Katzenthal

Le 8 juin, pour sa 3ème édition, la Tournée des Terroirs, évènement « oenotouristique » unique en Alsace a fait étape à Katzenthal autour du château du Wineck.

Cette manifestation organisée par le Comité interprofessionnel des vins d'Alsace et les vignerons du terroir combinait la dégustation de vins du Grand Cru du Wineck-Schlossberg sur un fond musical ponctué d'animations culturelles sur le thème de la vigne et du vin. Les visiteurs ont également bénéficié d'un espace détente mis à leur disposition.

Pour les courageux, avant la dégustation, une montée dans le donjon s'imposait pour profiter en cette belle journée de la vue sur le village et sur la plaine d'Alsace.

Tout au long de la journée, le bar à vins éphémère a permis de découvrir (avec modération) les vins du terroir : Riesling, Muscat, Pinot Gris et Gewurztraminer, proposés par 15 producteurs du Wineck-Schlossberg.

L'atelier dégustation de 5 vins de différents millésimes à différents moments de la journée, a ravi les papilles des participants dans la cour du château ; le tout accompagné d'explications exhaustives tant sur les couleurs, les arômes des vins et la richesse géologique des terroirs de Katzenthal.

Les amateurs d'art ont pu réaliser une œuvre insolite représentant le château à l'aide d'un pinceau mouillé au Pinot noir.

Bien évidemment, le carnet de dégustation remis à chaque visiteur indique le nom des producteurs et les cépages proposés à la dégustation tout en mentionnant que l'alcool est dangereux pour la santé et est à consommer avec modération.



Marathon solidaire de Colmar

Ce dimanche 21 septembre, entre 9h00 et 10h30, à l'heure du petit-déjeuner proposé par l'AF-KATZ, des centaines, des milliers de coureurs et de coureuses déboulant de la rue de Niedermorschwihr, se sont engouffrés rue de l'Église puis ont filé par la rue d'Ammerschwihr devant un public conquis et enthousiaste.



Plusieurs options étaient proposées : soit le marathon de 42 km en solo, en escadrille à 3, en relais à 2 ; soit le semi-marathon de 20 km ; soit le 10 km. Près de 7 000 coureurs ont participé aux différentes épreuves. Parallèlement, une épreuve « Kids » était proposée aux enfants de 4 à 11 ans au Champ de Mars la veille.

Crée en 2015, l'association à but non lucratif « courir solidaire » a pour objectif de collecter des fonds pour des associations caritatives sur les thèmes de la santé, du handicap physique ou mental et l'amélioration de la condition humaine.

Depuis la première édition, plus de 280 000€ ont été reversés aux différents projets. Les mairies sur le parcours de la course perçoivent une dotation de 1 000 € qu'elles reversent à une ou plusieurs associations œuvrant sur la commune.

Les vainqueurs : SPEHLER Sébastien, dossard N°847 a remporté le marathon (42,195 km) en 2h25mn40s dans la catégorie « hommes » et FIERSTONE Farahnaz, dossard N°13 en 3h07mn04s dans la catégorie « femmes ».

Il a fallu près de 6h00 aux derniers compétiteurs et compétitrices tout aussi méritants pour effectuer le parcours.

L'AF-KATZ, en charge de la course à Katzenthal a proposé aux spectateurs un petit déjeuner salé ou sucré et l'animation musicale a été assurée par Yann Witzel.

Un grand bravo à tous et un grand merci au public à Katzenthal qui les a soutenus par leurs applaudissements.



Rentrée scolaire 2025, lundi 1^{er} septembre

Dernière rentrée pour l'accompagnatrice du bus scolaire.

Après avoir accompagné les élèves pendant 20 années, Annette KUENTZMANN fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions le 1er janvier prochain. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une bonne retraite.

En cette rentrée scolaire, 3 élèves du village ont rejoint le collège de Kaysersberg et 2 petits de trois ans ont pris le chemin de la maternelle. Au total, ce sont 22 élèves ; 6 en maternelle et 16 en primaire qui sont scolarisés au RPIC d'Ammerschwihr-Katzenthal. Parmi ces 22 élèves, 11 sont en section bilingue (12h00 d'enseignement en français et 12h00 en allemand) et 11 en section monolingue avec un enseignement extensif de la langue allemande.

Le groupe scolaire compte 169 élèves, 17 de moins par rapport à l'année précédente. Il a néanmoins pu garder le même nombre de classes, 4 en monolingue et 4 en bilingue. Les effectifs réduits par classe permettent un enseignement de qualité.

Les enfants du village empruntent quotidiennement le bus scolaire (Royer pour le 1er trajet du matin et Kunegel pour les 3 autres trajets) sous la responsabilité d'Annette KUENTZMANN. L'application PYSAE, disponible sur le site <https://www.fluo.grandest.fr/pysae> permet de suivre en temps réel la position du bus.

Le périscolaire, géré par l'association « Cadet Rousselle » est légèrement en deçà de ses capacités d'accueil. 132 enfants y sont inscrits dont 19 de Katzenthal. Plus d'une centaine d'enfants sont accueillis chaque jour sur la pause méridienne et une soixantaine après les classes. Une équipe de 16 salariés est en charge de l'encadrement. Cette année, le projet pédagogique est centré sur la gestion des émotions ; un spectacle en fin d'année scolaire sera présenté sur ce thème.



Un nom pour l'école

Lors de la fête de l'école au mois de juin dernier, l'école s'est vu attribuer son nouveau nom : « Les trois Merles » en référence aux 3 bruants du blason de la commune d'Ammerschwihr. La plaque, à l'entrée de l'école a été dévoilée par M REINSTETTEL, maire d'Ammerschwihr en la présence de Nathalie TANTET-LORANG, maire de Katzenthal. Mme HERRSCHER, directrice de l'école voit en ces 3 oisillons le symbole de ces jeunes enfants arrivant à l'école pour y grandir avant de prendre leur envol pour le collège.



Les vendanges

Nous sommes allés vendanger au jardin des vignes à Ammerschwihr avec la maîtresse Katia et avec Idil, Estelle et Sabine. Elles nous ont tout d'abord donné des explications sur les différentes sortes de raisins : Riesling, Pinot Gris, Pinot blanc, Gewurztraminer, Muscat et Sylvaner.

Puis nous avons pris les sécateurs pour couper le raisin. Il ne fallait pas laisser la pourriture ! Quand le seau était plein, il fallait le vider dans la botiche sur la remorque. Tous les élèves sont devenus des vendangeurs confirmés !

Ensuite nous avons fait un jeu (il fallait retenir le plus de variétés de raisins en 3 minutes) et pris quelques photos devant la Porte Haute.



Enfin nous avons eu la chance d'aller visiter la cave des parents d'Eloïse ! Il y avait déjà beaucoup de cuves pleines quand nous sommes arrivés avec la nôtre. Estelle et son mari ont vidé les cuves dans la girafe. On a vu les raisins se faire broyer. C'était intéressant !

Nous avons pu laver nos mains collantes dans des seaux d'eau bien fraîche avant de boire du délicieux jus de raisin ! Estelle nous a servi directement au tonneau et au pressoir.

C'était super !

Les élèves de CE2



La botiche est un terme régional issu de l'allemand. Il désigne la cuve utilisée lors des vendanges pour transporter le raisin du vignoble au pressoir.

La girafe est un tapis roulant qui emmène la vendange des botiches vers le pressoir.

Le vélo à l'école : tous casqués

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » est mis en place pour apprendre aux enfants à se déplacer en vélo en toute sécurité avant leur entrée au collège. Certains élèves de Katzenthal qui vont à vélo à l'école sont experts en ce domaine.

Depuis le 23 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans en France.



Cycle de basket

Un élève, un ballon pour s'initier à la pratique du basket de manière ludique et éducative. Tout en s'amusant, les élèves découvrent les bases et les valeurs de ce sport.



Château et couvent à Katzenthal

Historie

Le WINECK :

Le château de Katzenthal a été édifié vers 1200 ou peut-être bien avant par les Comtes d'Eguisheim ou par ceux de Ferrette. Il est mentionné sous les noms de « Wieneck, Weineck (en rapport avec le vin) ou Windeck (endroit venteux). »

Au milieu du XIII^e siècle, le château est occupé par une famille de Wineck et est un fief de l'évêque de Strasbourg. Ce nom « de Wineck » apparaît pour la première fois dans les annales de Colmar en 1262.

En 1271, le château devient possession de l'évêque de Bâle

En 1324, le château est hérité par les Habsbourg à la suite du mariage de

la Comtesse Jeanne de Ferrette et de Albert II, duc d'Autriche et lointain ancêtre d'Albert de Monaco.

À partir de 1349, à la suite de l'extinction des « de Wineck », le fief est remis aux sires de Rathsamhausen qui vont le garder jusqu'en 1828.

Au milieu du XV^e siècle, le château est abandonné suite à un incendie ; il est mentionné comme « démolé » en 1502. Un nouveau château de style renaissance est édifié en 1595.

Acquis en 1864 par la société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace, le château est restauré et entretenu depuis 1972 par l'association des Amis du Wineck.



Vue du Schlessla au sortir de la Guerre



Le SCHLESSLA :

Construit en 1595 par les Rathsamhausen dans l'actuelle Grand'Rue, le Schlessla (petit château en alsacien) se voulait une demeure plus confortable et accessible en lieu et place du château « démolé ».

Le « Schlessla » encore nommé ainsi aujourd'hui était entouré d'un mur. Outre le corps principal, il comportait un petit jardin à la française, des communs (construits en 1574 d'après la date figurant au-dessus du porche), une tour poivrière (tour ronde surmontée d'un toit en cône), deux maisons d'habitation et des bâtiments d'exploitation.

Malgré les vicissitudes du temps et des guerres, l'ensemble garde encore de nombreux aspects de ses origines. Les armoiries figurant sur la porte d'entrée renaissance ont été arrachées lors de la Révolution française. Chaque marche de l'escalier en colimaçon comporte le signe du tailleur de pierre l'ayant réalisée. Au deuxième étage, trois fresques murales datées du XVIII^e siècle représentent des scènes de la vie du village : retour des vendanges devant le Schlessla, fête populaire avec en arrière-plan les deux châteaux du village et une représentation du pèlerinage des Trois-Épis.

UN COUVENT à Katzenthal ?

Une assemblée de femmes pieuses est créée en 1220 par Anne et Mechtilde de Wineck, filles du seigneur du lieu, se vouant à la prière et à l'assistance aux pauvres.

Une première chapelle dédiée à St Léodégar est érigée en 1234 par le chevalier André de Giersberg. Une seconde est édifiée en 1249 en l'honneur de Ste Catherine ; un début de couvent fondé par les nobles dames. Mais une querelle éclate entre les occupantes du couvent et Richard de Wineck, impitoyable avec les pauvres gens. Il faut l'intervention du seigneur de Schauenberg pour régler le différend.

Mais la querelle perdure et en 1288, le couvent est transféré à Ammerschwihr (Les caves Adam aujourd'hui) puis en 1312, à Colmar. C'est le couvent des Dominicaines Sainte-Catherine ; les « Catherinettes » en référence à ses débuts à Katzenthal. Celui-ci restera jusqu'en 1792.



Archives municipales de Colmar/DR

Prévention et gestion des risques majeurs

« Le citoyen a droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger » telles sont les dispositions que le Code de l'Environnement a instaurées pour permettre à tout citoyen de mieux connaître son environnement et les éventuels risques auxquels il doit faire face.

En application de ces dispositions, la commune a réalisé son D.I.C.R.I.M. (document d'information communal sur les risques majeurs) dont un exemplaire est à la disposition du public à la mairie et qui peut également être consulté sur le site internet de notre commune <http://www.katzenthal.fr>

Le D.I.C.R.I.M présente les risques majeurs potentiels qui ont été recensés pour notre commune par la Préfecture.

Outre le recensement et la situation de ces risques potentiels sur le territoire de la commune, le D.I.C.R.I.M présente également les mesures d'ordre général qui sont prises par les pouvoirs publics à titre préventif, mais aussi les mesures particulières qui ont été réalisées par la municipalité pour éviter qu'un incident se produise et que s'il devait avoir lieu, en réduire ses conséquences par un permanent souci de protection des populations.

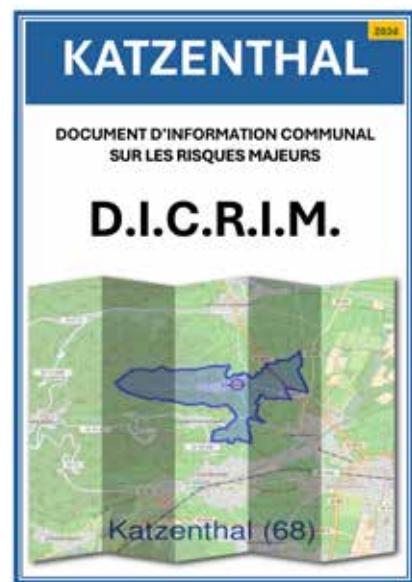
Enfin en complément de ce document d'information, la commune a également réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.), qui est un document interne, opérationnel, d'anticipation permettant en cas d'événement important qui nécessite par exemple un transfert ou un accueil de la population, de

connaître immédiatement la conduite à tenir à travers l'installation d'une cellule communale de crise spécialement créée à cet effet.

Par ailleurs la Communauté des Communes de la vallée de Kaysersberg a de son côté établi pour l'ensemble du territoire un Plan Intercommunal de Sauvegarde qui permettra en cas d'événement majeur de coordonner les actions et de mutualiser les moyens.

La gestion des risques fait partie des préoccupations quotidiennes de la municipalité soucieuse d'assurer une protection civile efficace et adaptée à ses concitoyens.

« Prévenir pour mieux agir » telle est donc la ligne de conduite adoptée en matière de gestion des risques majeurs dans notre commune et sur le territoire.



LE RECENSEMENT



Administré	Qui ?	Quand ?	Comment ?	Documents à fournir ¹	Déclaration complémentaire
	Tout Français (ou son représentant légal) (art. L.112-11 et R.111-1 ²).	Entre l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant (art. R.111-1 et suivant).	<ul style="list-style-type: none"> Par déplacement physique auprès de la mairie de domicile ; ou de manière dématérialisée via le service "Recensement citoyen" (si la mairie a adhéré à ce service). 	<ul style="list-style-type: none"> CNI ou passeport valide (ou document justifiant de la nationalité française) ; Livret de famille. 	Concernant la situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle (art. L. 113-2 et R.111-1) ¹ .



Mairie	Vérifie	Recueille	Informe sur
	<ul style="list-style-type: none"> Vérifie les informations portées sur les documents fournis. 	<ul style="list-style-type: none"> Les informations complémentaires liées à la situation familiale, scolaire et professionnelle ainsi que la double nationalité le cas échéant. <p>Toutes les informations recueillies sont inscrites sur la notice individuelle (modèle 106*01) ou dans le fichier PECOTO qui sera transmis ultérieurement au CSN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le droit à la protection des données personnelles (RGPD) ; L'obligation de déclarer tout changement (adresses, situation familiale et professionnelle) ; Les conséquences d'une absence ou d'un retard à la JDC ; Les conséquences possibles d'une double nationalité.



Administré	Attestation de recensement
<p>À l'issue de cette démarche, l'administré reçoit une attestation de recensement (modèle 106*02). Ce document lui permet de justifier jusqu'à 18 ans (17 ans pour le permis de conduire) d'une situation régulière vis-à-vis de ses obligations du service national en vue d'une inscription à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique.</p>	

¹ Documents de référence : ² Code du service national, ³ Instruction du 5 janvier 2004 (à consulter sur SGACConnect/Travailler ensemble/LEGI_DSN).

Bus France Services

Un service d'accompagnement gratuit et ouvert à tous pour vos démarches administratives

Permanences à Katzenthal

Chaque 3ème mercredi du mois, de 9h30 à 12h devant la mairie

En savoir plus : www.cc-kaysersberg.fr

Rubrique Culture, sport, services à la population

Pour contacter le Bus France Service :

- Téléphone : 06 64 33 83 91 (du lundi au vendredi : 9h-12h ou 14h-17h)

- Mail : franceservices@fdfc-alsace.fr



Ordonnance verte de la vallée de kaysersberg

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg lance son Ordonnance Verte, un dispositif de soutien à la production maraîchère locale qui propose aux femmes enceintes du territoire de bénéficier gratuitement de :

- 2 ateliers de sensibilisation aux dangers des perturbateurs endocriniens
- 28 paniers hebdomadaires de légumes bio produits par les maraîchers de la vallée

En savoir plus : www.cc-kaysersberg.fr

Fitness Total Renfo

L'Espace Nautique Arc en Ciel propose une nouvelle activité : le Fitness Total Renfo, un cours de renforcement musculaire pour travailler l'ensemble du corps et améliorer la posture, grâce aux exercices et accessoires variés (swiss balls, élastiques, haltères, tapis...).

C'est l'activité parfaite pour améliorer sa forme, quel que soit son niveau !

Séances de 45mn de cours collectif + 15 min de conseils personnalisés, limitées à 8 personnes :

- Mardi à 16h
- Jeudi à 12h45

L'accès à la piscine est inclus dans le tarif de la séance (durant les horaires d'ouverture au public) !

En savoir plus : www.espace-nautique-ccvk.fr



Broyat de bois disponible en déchèterie

Du broyat est disponible en quantité au Tri Park et à la mini-déchèterie d'Orbey. Il suffit de se servir, en apportant son matériel de chargement (sacs, pelle, balai...).

Le broyat de branches est un structurant idéal pour le compost : à chaque dépôt de restes alimentaires dans le composteur, ajoutez au moins une ou deux poignées de broyat.

Il peut aussi être utilisé en paillage pour protéger les plantations ou pour recouvrir les allées du jardin.

En savoir plus : www.service-dechets-ccvk.fr



Au revoir cigognes et hirondelles !

Après le printemps et l'été passés auprès de nous, les voilà envolées vers l'Afrique ou même l'Espagne où elles savent trouver climat plus clément et nourriture abondante. Elles reviendront, espérons-le au printemps.

Cigognes et hirondelles, symboles incontournables de l'Alsace ont cette année prospéré à Katzenthal. Les premières ont élu domicile sur le toit de l'église, les secondes sous l'oriel de la maison bleue dans la Grand'Rue.

Il paraît qu'elles apportent bonheur et prospérité, du guano aussi ... que la pluie effacera partiellement.

Le couple de cigognes a élevé 3 cigogneaux à grands renforts d'insectes, de petits mammifères, de grenouilles ou de poissons.

Katzenthal a ainsi contribué à l'augmentation de la population des cigognes en Alsace qui ne sont plus en voie d'extinction.

Quant aux hirondelles, c'est un plaisir d'observer leur balai incessant de chasse aux insectes tantôt en hauteur signe de beau temps, tantôt au ras du sol lorsque le temps est humide ou orageux. Nourrir deux nichées dans l'été nécessite de l'énergie et donne soif ; c'est un déversoir au bas de la rue de la Vallée qu'elles s'abreuvent.

Présons leur habitat naturel et leurs sites de nidification. Les oiseaux sont un trésor pour la planète.



Un village propre... c'est aussi l'affaire de nos chiens !

Nous aimons tous profiter de nos rues, de nos chemins et de nos espaces verts. Mais vous l'avez sans doute remarqué : certaines promenades sont parfois gâchées par un désagrément bien connu... les crottes de chiens laissées sur le trottoir ou dans l'herbe.

Ce n'est agréable pour personne : ni pour les promeneurs, ni pour les enfants qui jouent, ni pour les voisins qui entretiennent leurs abords. Et au-delà du côté peu ragoûtant, c'est aussi une question d'hygiène et de respect mutuel.

👉 Un rappel simple, mais essentiel : chaque propriétaire est responsable de son animal. Ramasser les déjections canines est un geste de civisme qui permet à chacun de profiter pleinement du village.

Des sacs à crottes sont faciles à trouver dans le commerce. Un petit effort, et tout le monde y gagne : un village plus propre, plus agréable et une meilleure image pour notre commune.

Alors souvenons-nous : un bon maître, c'est celui qui ramasse !

Merci à toutes et à tous pour votre contribution à la propreté et au bien-vivre ensemble.

DATES À RETENIR

- **31 octobre** : sortie Halloween pour les enfants organisée par l'AFKatz. Rendez-vous devant la mairie à 18h00
- **11 novembre** : commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale
- **15 novembre** : ateliers Fanabriques
- **22 et 23 novembre** : marché de Noël des écoliers organisé par Cartable et Compagnie
- **7 décembre** : concert de l'Avent à 17h00 suivi d'un vin chaud organisé par le Conseil de Fabrique

- **7 décembre** : fête de Noël des enfants organisée par l'AFKatz et financée par la commune



- **15 décembre** : vente des calendriers des pompiers de Turckheim

- **11 janvier 2026** : cérémonie des vœux du Maire

- **25 janvier** : fête des aînés

- **15 et 22 mars 2026** : élections municipales

Lauréats d'examens

La commune de Katzenthal décerne aux lauréats d'examens de niveaux CAP/BEP, Bac et au-delà un prix (un bon d'achat de 30 € à la FNAC).

Afin de pouvoir en bénéficier, les lauréats sont invités à se faire connaître en mairie avant le 14 novembre 2025 :

Tél. : 03 89 27 05 31 - Email : mairie@katzenthal.fr

Soirées jeux de société

De 19h30 à 22h00, enfants et adultes tous les 3èmes vendredis du mois à la salle St Nicolas.